

Votez et faites voter pour le SNUipp et la FSU

Du 27 novembre au 4 décembre, vous allez devoir voter par internet pour élire vos délégués du personnel pour les quatre années à venir.

C'est un moment important pour tous. Une forte participation permet aux délégués du personnel une plus grande représentativité et donc légitimité.

Tout cela contribue à renforcer la parole des élus de la profession dans les différentes instances, mais également auprès des ministre de l'Education Nationale et de la Fonction Publique lors des discussions et des négociations sur l'avenir de notre école, de notre métier et l'évolution de nos carrières.

Pour montrer à la ministre et à l'administration que les enseignants sont attachés à leurs représentants : **Votez massivement dès le 27 novembre !**

Vos délégués du personnel du SNUIPP-FSU92, qui vous représentent dans les commissions paritaires, souhaitent simplement que vous les jugiez aux actes.

Lors de ces 3 dernières années, ils n'ont cessé de défendre les valeurs d'équité et transparence.

Tâche parfois difficile, mais notre attachement et le vôtre à ces principes est si fort que nous ne pouvons laisser l'arbitraire et l'opacité prendre le dessus.

Nous entendons continuer dans ce sens pour vous et avec vous.

Notre action en CAPD

Les délégués du personnel SNUipp-FSU92 se donnent pour rôle de s'assurer que chaque collègue, participant à une opération

administrative, soit traité équitablement dans le respect des règles établies.

De plus, les délégués du personnel SNUipp-FSU92 interviennent systématiquement pour que les règles soient favorables au plus grand nombre lors des CAPD et des groupes de travail privilégiant ainsi l'intérêt général plutôt que particulier. C'est dans cet esprit que le SNUipp-FSU 92 a obtenu pour de nombreux collègues que leurs droits soient respectés, que leur situation soit étudiée de façon équitable et que leur voix soit entendue par l'administration.

Notre action en CTSD

Dans le cadre des opérations de carte scolaire, nous portons systématiquement tous les dossiers d'école qui nous sont confiés pour faire rectifier les effectifs, indiquer les situations particulière etc...

La connaissance du terrain et l'expertise acquise au cours des années ont permis aux représentants FSU92 du CTSD d'acquiescer une crédibilité dans nos interventions vis à vis de l'administration qui permettent chaque année de faire en sorte que le Directeur Académique revoie plusieurs situations d'école.

Vos élus et les militants SNUIPP-FSU92 peuvent aussi

• Vous informer pour assurer l'équité et la transparence dans la gestion des personnels : une circulaire papier toutes les deux semaines, des courriers individuels

après chaque CAPD pour les syndiqués, notre site internet régulièrement mis à jour...

• Vous écouter, être disponibles, vous soutenir et vous répondre lors des permanences tous les jours de la semaine, ainsi que pendant une partie des vacances d'été : plusieurs dizaines d'appels téléphoniques et de réponses au courriel par semaine...

• Vous accompagner auprès de votre Inspecteur ou du Directeur Académique en ayant à cœur le respect de vos droits.














• Vous conseiller et vous guider dans vos démarches administratives en répondant à vos questions, au travers de nos réunion spéciales (mouvement, travailler hors-de-France, permutations...) ou au travers de nos publications du type Kisaitou.

• Vous réunir pour informer, débattre et construire ensemble : partout dans le département des réunions d'information syndicale, des réunions de sous-section et des assemblées générales organisées les jours de grève.

Parce que la transparence et l'équité dans la gestion des opérations administratives doivent à tout moment être assurées, parce que l'école a besoin d'ambition et de moyens, pour ces élections professionnelles, faites le bon choix

Votez et faites voter pour les listes SNUIPP-FSU et FSU

Charlotte Boeuf

	CAPN	CAPD	CCP / CCS	CTM	CTA
Instituteurs / Professeurs des écoles titulaires					
Stagiaires					
Directeurs SEGPA / Directeurs spécialisés					
AED / AESH					
CUI (EVS et EAP)				